



## AVIS AUX MEMBRES

N° 2013 – 166

Le 19 juin 2013

### RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL QLT Inc. (QLT) Distribution Spéciale

**L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (LA CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.**

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que QLT Inc. (QLT) a déclaré le 17 juin 2013 une distribution spéciale d'approximativement 3,92\$US par action ordinaire payable le 27 juin 2013 aux actionnaires inscrits aux registres de la société à la clôture des marchés le 24 juin 2013.

Les actions de QLT commenceront à se négocier sur une base d' « effets payables » à l'ouverture des marchés le 20 juin 2013, jusqu'à la fermeture des marchés le 27 juin 2013 inclusivement. Conséquemment, la négociation ex-distribution débutera à la Bourse de Toronto (TSX), à l'ouverture des marchés, le 28 juin 2013.

La Bourse et la CDCC tiendront compte de la distribution spéciale en ajustant le livrable par contrat des options QLT d'un montant équivalent à la distribution spéciale, soit 391,75\$US.

#### **Dividende spécial – Détails du rajustement:**

- **DATE EX-DISTRIBUTION :**                    **28 juin 2013**
- **DATE D'ENREGISTREMENT :**            **24 juin 2013**
- **DATE DE PAIEMENT :**                    **27 juin 2013**

#### **CDCC - Détails du rajustement :**

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions de QLT Inc. (QLT) seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTREE EN VIGUEUR :**    **28 juin 2013**

- **SYMBOLE DES OPTIONS :**                   **QLT1**
- **NOMBRE DE CONTRATS :**               **Inchangé**
- **MULTIPLICATEUR :**                       **Inchangé**
- **LIVRABLE PAR CONTRAT :**           **100 actions de QLT et un montant en espèces de 391,75\$US**
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVEE :**   **Les limites de position et de levée demeureront inchangées à 50 000 contrats**
- **CUSIP :**                                       **Inchangé**
- **PRIX DE LEVEE:**                         **Inchangé**

**Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement :**

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le changement et devront donc **être saisis à nouveau** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

À l'ouverture des marchés le 28 juin 2013, le nouveau symbole de la classe QLT sera modifié tel qu'indiqué ci-dessous. Les séries actuelles n'ayant pas d'intérêt en cours ne seront pas ajustées.

<b>QLT Inc.</b>		
Prix de levée actuels	Symbole de la classe actuel	Nouveau symbole de la classe après la distribution spéciale
6,00 \$	QLT	QLT1
7,00 \$	QLT	QLT1
8,00 \$	QLT	QLT1
9,00 \$	QLT	QLT1
10,00 \$	QLT	QLT1

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le Service aux membres de la CDCC.

Glenn Goucher  
Président et chef de la compensation